

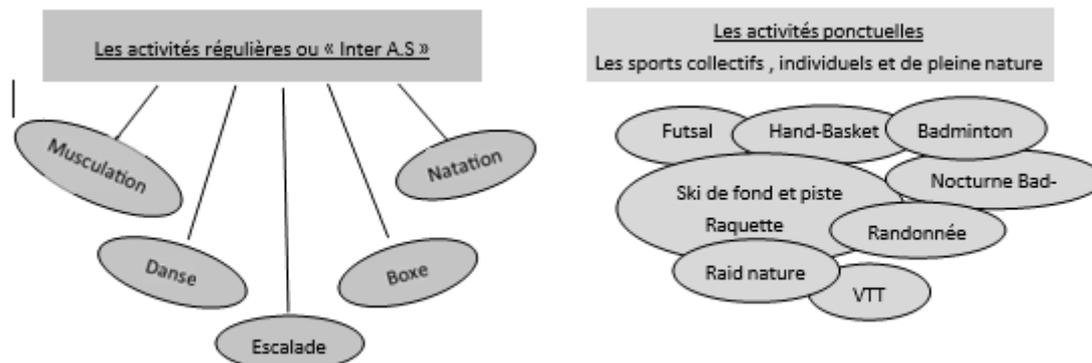
# UNSS : L'ASSOCIATION SPORTIVE DU LYCEE AMBLARD

Tous les mercredis, les professeurs d'EPS encadrent les pratiques sportives en loisir ou en compétition.

Chaque adhérent est libre de choisir son activité suivant ses envies.

Activités partagées avec les différents lycées de Valence ou parfois interne au lycée.

L'A.S offre plusieurs possibilités :



L'inscription est de 20€ quelque soit le nombre de sports pratiqués

## RENSEIGNEMENTS et AUTORISATION PARENTALE

Je, soussigné (e)  Téléphone :

Autorise l'élève : NOM :

Prénom :

Né (e) le :  Classe :

Téléphone :

A faire partie de l'association sportive de l'établissement.

A se déplacer seul sur les lieux d'entraînement, de compétitions (sauf si bus organisé).

A renseigner ces informations sur le site de l'UNSS pour la création de la licence.

A prendre des images filmées ou des photos lors des manifestations UNSS du département à les exploiter librement dans le cadre de ses missions habituelles.

- Je suis informé que cet élève est assuré (contrat collectif MAIF) par l'association sportive de l'établissement et que je peux contracter une assurance complémentaire individuelle accident.

- J'ai pris connaissance des garanties proposées par l'assureur de l'association sportive pour la couverture des dommages corporels de mon enfant dans le cadre des activités de l'AS ainsi que de la proposition de garanties complémentaires d'un montant de .....€(facultatif)

**NB** : En cas d'urgence, l'élève accidenté ou malade sera orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille sera immédiatement avertie par nos soins. Un élève mineur ne pourra sortir de l'hôpital que s'il est accompagné de sa famille.

Mail parents :

Mail élève :

Fait à  le

Signature des parents :

Signature de l'élève :